



Présentation

L'Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques a pour mission de contribuer à la prévention des risques que les activités économiques font peser sur la

santé, la sécurité des personnes et des biens, et sur l'environnement. Il mène des programmes de recherche visant à mieux comprendre les phénomènes susceptibles de conduire aux situations de risques ou d'atteintes à l'environnement et à la santé, et à développer sa capacité d'expertise en matière de prévention. Ses compétences scientifiques et techniques sont mises à la disposition des pouvoirs publics, des entreprises et des collectivités locales afin de les aider à prendre les décisions les plus appropriées à une amélioration de la sécurité environnementale.

L'INERIS, établissement public à caractère industriel et commercial placé sous la tutelle du ministère chargé de l'Ecologie, a été créé en 1990. Il est né d'une restructuration du Centre de Recherche des Charbonnages de France (CERCHAR) et de l'Institut de Recherche Chimique Appliquée (IRCHA), et bénéficie d'un héritage de plus de 60 ans de recherche et d'expertise reconnues.

- Un effectif total d'environ 600 personnes.
- 40 spécialistes des géosciences basés à Nancy dans le cadre d'activités de recherche et d'expertise sur les risques liés à l'Après-Mine.
- Un siège dans l'Oise, à Verneuil-en-Halatte : 40 hectares, dont 15 utilisés pour des plateformes d'essais, 30 000 m² de laboratoires.

Domaines de compétence :

- Risques accidentels : sites Seveso, TMD, GHS, malveillance, dispositifs technologiques de sécurité.
- Risques chroniques : pollution de l'eau et de l'air, sols pollués, substances et produits chimiques, CEM, REACH, environnement-santé.
- Sols et sous-sols : cavités, après-mine, émanations de gaz, filière CCS.
- Certification, formation, outils d'aide à la gestion des risques.

Activité (quelques chiffres)

- Budget : 80 M€ environ
- Recherche amont et partenariale : 20 %
- Appui aux politiques publiques : 57 %
- Expertise conseil et réglementaire 23 %
- 3 M€ de CA à l'export en particulier en Europe et en Afrique méditerranéenne.

Mission



Réaliser ou faire réaliser des études et des recherches permettant de prévenir les risques que les activités économiques font peser sur la santé, la sécurité des personnes et des biens ainsi que sur l'environnement, et de fournir toute prestation destinée à faciliter l'adaptation des entreprises à cet objectif.

Organisation

A la Direction Générale sont rattachées 4 directions opérationnelles :

- Direction des Risques Chroniques
- Direction des Risques Accidentels
- Direction des Risques Sols et sous-sol
- Direction des Services aux Entreprises et de la Certification

4 directions fonctionnelles :

- Direction de la Communication
- Direction Scientifique
- Direction des Ressources Humaines
- Direction des Systèmes d'Information

Et un secrétariat général dont dépend :

1 direction fonctionnelle :

- Direction Financière

4 services :

- Service Qualité et Métrologie
- Service Juridique Achats
- Service Hygiène et Sécurité Environnement
- Services Généraux

Modes d'intervention

- Coordination ou participation à des programmes de recherche sur les problématiques liées à l'environnement et aux risques.
- Appui technique aux Pouvoirs Publics pour l'élaboration et la mise en œuvre des réglementations, des normes, des méthodes de référence et des systèmes de certification.
- Prestations d'étude et de conseil pour le compte de l'Administration, des entreprises et des collectivités locales.

- Mise au point d'outils méthodologiques et d'aide à la décision (guides, référentiels techniques, bases de données...).
- Actions de sensibilisation, d'information et de formation au bénéfice des acteurs économiques et institutionnels et contribution à l'émergence d'une culture du risque auprès d'un large public.

Méthodes et moyens techniques

- L'INERIS conjugue l'approche expérimentale, la modélisation, l'approche méthodologique des risques ainsi que le retour d'expérience.
- Il est doté de laboratoires d'analyses physico-chimiques et de moyens d'essais parmi les plus importants au plan national.
- Il possède une cellule d'appui aux situations d'urgence, mobilisable en cas d'accident industriel majeur.

Acteur de l'Europe de la recherche, l'INERIS s'intègre à l'Europe de l'expertise

- L'INERIS assure le secrétariat de la plate-forme European Technology Platform on Industrial Safety qui rassemble plus de 150 partenaires publics ou privés. Son succès a conduit la DG Recherche à confier à ETPIS des thématiques telles que les nanotechnologies.
- L'Institut est engagé dans plusieurs partenariats pérennes issus de projets européens : le GEIE EU-Vri avec la fondation allemande Steinbeis (plus de 100 M€ en 2006 en recherche partenariale), L-Surf Services (partenaires suédois, allemands et suisses)...

Engagement qualité et déontologie

- L'INERIS est certifié ISO 9001 depuis l'année 2000. Cette certification couvre l'ensemble des activités de l'Institut, pour les sites de Verneuil-en-Halatte et de Nancy, pour INERIS et INERIS Formation.

Depuis sa création en 1990, l'INERIS est également accrédité NF EN ISO/CEI 17025, pour diverses activités d'essais et d'étalonnages, et reconnu conforme aux Bonnes Pratiques de Laboratoires (selon article annexe II à l'Article D523-8 du Code de l'Environnement) pour les études toxicologiques, éco-toxicologiques, bioaccumulation et méthodes de chimie analytique et clinique.

L'INERIS est également accrédité NF EN ISO/CEI 17065 pour ses activités de certification de produits et services, ainsi que NF EN ISO/CEI 17043 pour ses activités d'organisation de comparaisons interlaboratoires (OCIL).

> Le manuel qualité

- [Les reconnaissances qualité](#)

Accroître la satisfaction de nos clients & Améliorer l'efficacité de notre système de management de la qualité

Certification ISO 9001 pour nos activités

Accréditations COFRAC pour nos activités



Reconnaissance de conformité aux Bonnes Pratiques de Laboratoires BPL



GRUPE INTERMINISTRIEL DES PRODUITS CHIMIQUES

(selon article annexe II à l'Article D523-8 du Code de l'Environnement)

Domaine 2 : études de toxicité

Domaine 4 : études écotoxicologiques sur les organismes aquatiques et terrestres

Domaine 5 : études portant sur le comportement dans l'eau, le sol et l'air ;
bioaccumulation

Domaine 8 : méthodes de chimie analytique et cliniques (y compris métabolisme)

- Des règles de déontologie encadrent l'indépendance des avis de l'INERIS. Une **charte de déontologie** définit les principes que l'Institut entend respecter dans l'exercice de ses missions, la réalisation de ses objectifs et dans ses relations avec ses partenaires. Un comité indépendant suit l'application de ces règles et rend compte chaque année depuis 2001 directement au Conseil d'Administration.

Une démarche de développement durable

Conformément au **Contrat d'objectifs** le liant avec son autorité de tutelle, l'INERIS a engagé une **démarche de développement durable** qui repose sur une recherche d'économies et de pratiques éthiques : un accord d'entreprise en faveur du travail des handicapés a ainsi été signé en septembre 2007 et un audit énergétique a été réalisé afin de veiller à une utilisation optimale des énergies.

EN SAVOIR +

- >> [Le film de présentation \(VF\)](#)
- >> [Documents et brochures sur l'INERIS](#)
- >> [Photos de l'INERIS](#)
- >> [Histoire de l'INERIS : 20 ans en 2010](#)
- >> [L'INERIS et le développement durable](#)
- >> [Formations 2014](#)